

FACTURE du 14 juin 2024

Adresse desservie :
MME IMADAEVA MAZAEVA ASSET
29 RUE CHARLES TELLIER
LGT 116 ETG 2
37300 JOUE LES TOURS

Votre référence :
07 911122 05909205 24370
Votre adresse électronique :
asiyamazaeva@gmail.com

Nous contacter

Par internet :

 www.eau.veolia.fr

07.911.122

Par téléphone :

 **0969 323 529**

(appel non surtaxé)
lundi au vendredi 8h-19h, samedi 9h-12h
(service urgence 7j/7 - 24h/24)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

Votre service Consommateurs Veolia
TSA 30117
37911 TOURS CEDEX 9



Votre facture simplifiée

Montant prélevé :

199,45 € TTC le 28 juin 2024

comportant :
■ Distribution de l'Eau 94,26 €
■ Coll. et/ou trait. des eaux usées 92,11 €
■ Organismes publics 26,79 €
■ Déduction de l'acompte facturé -13,71 €

(voir détail au verso)

Votre consommation d'eau

Consommation facturée :

64 m³

Soit 64 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Abonnement : **JUIL. 24 A DEC. 24**

Consommation : **SOLDE ANNEE 23/24**

Prix TTC au litre : **0,00292 €** soit : **2,92 € au m³** (hors abonnement)

Prochain relevé : **Mai 2025**

Prochaine facture : **Décembre 2024**

Information Client

Votre paiement

Avis de prélèvement automatique

La présente facture sera prélevée sur le compte dont les coordonnées sont :

Nom de la banque : SOCIETE GENERALE
Titulaire du compte : IMADAEVA MAZAEVA
Numéro de compte (IBAN) : FRXX 300X XXXX XXXX XXXX XX24 1XX
Votre référence de prélèvement (RUM) : XX122533360SEPA
Votre référence de créancier (ICS) : FR68ZZZ437614

Votre premier plan de mensualisation

Vos échéances mensuelles seront prélevées sur le compte indiqué :

10/07 2024	12/08 2024	10/09 2024	10/10 2024	12/11 2024	10/12 2024
18,94€	18,94€	18,94€	18,94€	18,94€	18,94€
10/01 2025	10/02 2025	10/03 2025	10/04 2025	Juin 2025	
					Régularisation
			19,01€		

Montant des mensualités : **18,94 €**

Total prélèvement : **189,47 €**

sous réserve que les mensualités prévues ne soient pas rejetées par votre établissement bancaire

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m ³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant distributeur (€ HT)	Montant autres organismes (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
Distribution de l'eau						
Abonnement (part distributeur)			24,76		5,50	
Consommation (part distributeur)						
DU 18/09/2023 AU 31/12/2023	27	0,6820	18,41		5,50	
DU 01/01/2024 AU 29/05/2024	37	0,7310	27,05		5,50	
Consommation (part Tours Métropole Val de Loire)						
DU 18/09/2023 AU 31/12/2023	27	0,2100		5,67	5,50	
DU 01/01/2024 AU 29/05/2024	37	0,2800		10,36	5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	64	0,0484		3,10	5,50	
Total Distribution de l'eau			70,22	19,13		94,26
Collecte et/ou traitement des eaux usées						
Consommation (part Tours Métropole Val de Loire)						
DU 18/09/2023 AU 31/12/2023	27	1,2100		32,67	10,00	
DU 01/01/2024 AU 29/05/2024	37	1,3800		51,06	10,00	
Total Collecte et/ou traitement des eaux usées				83,73		92,11
Organismes publics						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	64	0,2300		14,72	5,50	
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	64	0,1600		10,24	10,00	
Total Organismes publics				24,96		26,79
Déduction de l'acompte facturé						
Montant déduit et soumis à la TVA				-5,85	5,50	
Montant déduit et soumis à la TVA				-6,85	10,00	
Total Déduction de l'acompte facturé				-12,70		-13,71
Total général : 185,34 € HT			70,22	115,12		199,45
Total TVA : 14,11 €						
Montant HT 98,22 € TVA (5,50 %) : 5,40 €						
Montant HT 87,12 € TVA (10,00 %) : 8,71 €						
				Montant prélevé :		199,45 €

Il ne sera pas appliquée d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service, disponible sur notre site internet. En outre, toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (L441-10 et D441-5 du code du commerce). Justification d'exemption de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé par	Consommation	Volume consommé
H19UA024582	15	211	275	29/05/2024	relevé	64	64

Votre prélèvement automatique**Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »**

- Paiement par prélèvement mensuel :

Pour étaler vos dépenses d'eau tout au long de l'année. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant le solde à régler ou la somme en votre faveur, automatiquement créditez sur votre compte bancaire.

- Paiement par TIPS€PA :

Attention aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Datez et signez le puis renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPS€PA au recto de cette facture. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne sont manquantes ou erronées, merci d'y joindre un IBAN.

- Pour payer par virement bancaire :

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
FR763004714140003230390407

- Paiement par prélèvement à l'échéance :

Prélèvement automatique, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de la facture. Remboursement automatique par virement sur votre compte bancaire en cas de crédit en votre faveur.

- Paiement par chèque :

Attention, aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Etablissez le à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPS€PA, puis envoyez-le en y joignant le TIPS€PA non signé, dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPS€PA au recto de cette facture.

- Paiement par Carte Bancaire :

Rendez-vous sur le site Internet mentionné au recto de cette facture, rubrique « Je paye ma facture », créez votre espace personnel et laissez vous guider.

